

TARIFS FAMILLES

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025



MUSIQUE

ATELIER COLLECTIF
 ÉVEIL MUSICAL - 45 MIN
 PARCOURS ORCHESTRE ET INSTRUMENTAL - COURS COLLECTIFS 1H30
 PRATIQUE COLLECTIVE SEULE, CHORALE, ENSEMBLE, ORCHESTRE DÉBUTANT
 FORMATION MUSICALE SEULE

CYCLE 1
 + PARCOURS ADULTE 1 + ADOS DÉBUTANTS + LIBRE SUR PROJET 1
 COURS D'INSTRUMENT INDIVIDUEL
 20 MIN (6 ANS - NIVEAU SCOLAIRE : CP)
 30 MIN (7 ANS - NIVEAU SCOLAIRE : CE1)
 + FORMATION MUSICALE + PRATIQUE COLLECTIVE

CYCLE 2 ET 3
 + PARCOURS ADULTE 2 + LIBRE SUR PROJET 2
 COURS D'INSTRUMENT INDIVIDUEL DE 45' À 1H
 + FORMATION MUSICALE COLLECTIVE + PRATIQUE COLLECTIVE

THÉÂTRE

PARCOURS
 ÉVEIL / DÉCOUVERTE / INITIATION

CYCLE 1 OU 2

CYCLE 3

	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents
QF de 0 à 299€	49 €	99 €	80 €	161 €	114 €	229 €
QF de 300 à 599€	65 €	145 €	99 €	195 €	130 €	260 €
QF de 600 à 999€	117 €	198 €	277 €	479 €	362 €	753 €
QF de 1000 à 1499€	132 €	268 €	315 €	652 €	397 €	813 €
QF de 1500€ à 1999€	157 €	321 €	385 €	764 €	514 €	1021 €
QF > à 2000€	183 €	353 €	449 €	886 €	607 €	1204 €

Instrument supplémentaire : 32€ par trimestre

Ateliers : 5€ la séance, gratuit pour les élèves de l'EDMT.

Location instrument 150€

Cours musique et théâtre : Tarif de 32 € par trimestre pour la discipline la moins onéreuse.

TARIFS ANNUELS FACTURÉS EN 3 FOIS

TARIFS VOTÉS SELON DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL 25 MARS 2024

PARCOURS PERSONNALISÉ INDIVIDUEL THÉÂTRE

PARCOURS PERSONNALISÉ COLLECTIF THÉÂTRE

	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents
QF de 0 à 299€	130 €	260 €	284 €	569 €
QF de 300 à 599€	147 €	295 €	404 €	808 €
QF de 600 à 999€	412 €	855 €	547 €	1137 €
QF de 1000 à 1499€	450 €	923 €	675 €	1318 €
QF de 1500€ à 1999€	583 €	1159 €	688 €	1367 €
QF > à 2000€	689 €	1366 €	715 €	1418 €

COMMENT CALCULER MON TARIF ?

La tarif varie en fonction de votre quotient familial, votre commune de résidence, et le cours.

Tarifs votés selon délibération du comité syndical 25 Mars 2024.

Possibilité de mise à disposition d'enseignants de l'EDMT 70 selon la grille tarifaire votée en comité syndical du 25 Mars 2024 pour les troupes amateurs ou associatives, milieu scolaire.

- **Frais de gestion** : 10 euros par an et par famille
- **Frais de scolarité** : Le tarif correspond à la durée du cours d'instrument ou de théâtre. Le paiement des cotisations est trimestriel en tenant compte qu'une inscription est valable pour toute l'année scolaire.
Au-delà des trois séances d'essai autorisées, une inscription est valable pour toute l'année scolaire. Un élève pourra suspendre son inscription après trois cours d'essai ou à la fin d'un trimestre uniquement pour un motif recevable validé par la direction (certificat médical, études éloignées, déménagement hors du périmètre d'intervention de l'EDMT ou mutation) en prenant en considération que tout trimestre entamé est dû.
- **Elèves sous tutelle, en famille d'accueil, en foyer** : Application du tarif collectivité adhérente ou collectivité non adhérente QF 0 à 299€. Avis d'imposition sur lequel l'élève est à charge non obligatoire. Le lieu de résidence pris en compte est celui de l'élève sous tutelle ou de la famille d'accueil ou du foyer.
- **Réductions** : 2ème enfant : - 20 % (sur le tarif le plus bas) / 3ème enfant et au-delà : - 30 % (sur le tarif le plus bas). Certaines collectivités peuvent apporter des aides complémentaires aux élèves participant aux pratiques collectives amateurs.
- **Modalités de paiement** : Vous devez fournir au secrétariat une copie de votre avis d'imposition 2023 (revenus 2022), à défaut le tarif de la tranche la plus élevée vous sera appliqué. Au-delà des trois séances d'essai autorisées, tout trimestre commencé est dû intégralement. Vous pouvez régler votre cotisation en ligne sur notre site internet www.edm70.fr au moyen du dispositif sécurisé PAYFIP.

Comment calculer votre quotient familial?

$$\frac{\text{Revenu fiscal de référence (1)}}{\text{Nombre de parts fiscales (2)}} \quad \text{Divisé par 12}$$

(1) Revenus annuels après déductions, réductions et imputations diverses (ligne 25 de l'avis d'imposition)

(2) Parts qui figurent sur l'avis d'imposition selon le nombre d'enfants ou de personnes à charge.

2ème enfant inscrit
-20%

Sur le tarif le plus bas

Location d'instruments
50€ par trimestre*

150€ par année
*Selon l'instrument

Pratique collective gratuite

Pour les élèves inscrits

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Communautés de Communes : CC des Combes, la CC du Pays Riolois, la CC du Val de Gray, la CC des Quatre Rivières, la CC de la Haute-Comté, la CC du Pays de Lure, et la CC du Pays de Villersexel.

Communes : Marnay, Plancher-Bas, Port-sur-Saône, Jussey, Aboncourt-Gésincourt et Luxeuil-les-Bains.

PASS CULTURE

pass
Culture 



JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION

Télécharge l'application à l'aide du QR CODE et découvre toutes les offres culturelles à portée de main, en fonction du crédit qui t'est accordé.

JE M'INSCRIS

Tu as entre 15 et 18 ans et tu vis en France métropolitaine ou d'outre-mer ? Fonce !
Si tu as entre 15 et 17 ans, ton enseignant te communiquera tes identifiants afin que tu puisses activer ton compte EduConnect et t'inscrire sur le pass Culture.
Si tu as 18 ans, inscris-toi directement sur l'app.

JE RÉSERVE

Tu réserves les activités ou biens culturels directement sur l'application grâce à ton crédit disponible.